

05 Mar 2024 -10:12

## Début des travaux de la place Royale

L'emblématique place Royale, située au cœur de Bruxelles, va être réaménagée pour mettre en avant son patrimoine exceptionnel, en canalisant la circulation d'un côté de la place. À partir d'aujourd'hui, Beliris entame les travaux de la première phase du réaménagement : le quadrant de la place situé au-dessus de l'Aula Magna, entre la rue Montagne de la Cour et la rue Royale. La place reste accessible durant les travaux. La circulation automobile et piétonne sera redirigée autour de la zone de chantier.

### Préserver le patrimoine bruxellois

La place Royale va retrouver toute sa splendeur d'antan, grâce à un ambitieux réaménagement de façade à façade. Autant que possible, le matériau d'origine sera réutilisé : les pavés de la place, les bordures et la pierre bleue des trottoirs, ainsi que les lampadaires.

En consacrant pas moins de 85 % de l'espace aux piétons, c'est toute la place qui sera mise en valeur, mais aussi les façades des bâtiments néoclassiques du XVIII<sup>e</sup> siècle qui l'entourent. Autour du socle de la statue et en face du Musée des Instruments de Musique et du Musée Magritte, des bancs en pierre bleue seront installés.

Le patrimoine souterrain sera également mieux conservé grâce au réaménagement. En dessous de la place, se trouvent les vestiges du Palais du Coudenberg de Charles Quint. Ceux-ci seront protégés des infiltrations d'eau grâce à la restauration de l'étanchéité au-dessus de l'Aula Magna et du Corps de Logis.

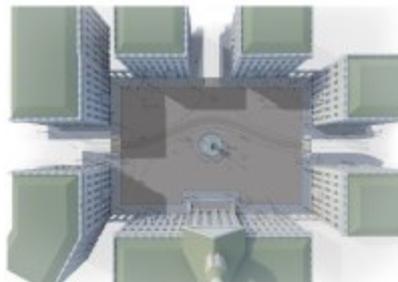
### Une zone de circulation délimitée

L'ensemble du trafic (tram, bus et automobile) sera regroupé sur une voie à double sens au nord de la statue, délimitée par des poteaux. La circulation sera réalisée à un carrefour en T formé par la rue de la Régence, la rue Royale et la rue Montagne de la Cour, avec une connexion secondaire à la rue de Namur. Le côté de l'église Saint-Jacques-sur-Coudenberg sera donc fermé à la circulation.

### Deux ans et demi de travaux

En fonction des autorisations obtenues, les travaux seront divisés en sept phases afin de garantir l'accessibilité de la place à tout moment. La circulation sera déviée autour des zones de chantier fermées. Une déviation temporaire sera exclusivement mise en place pour la rue de Namur, lors du réaménagement du bas de la rue, afin que le béton durcisse. Le planning des travaux tient également compte des événements, comme la Fête nationale, pour laquelle la place sera dégagée.

Au total, les travaux dureront environ deux ans et demi. Les informations sur le phasage et les déviations sont disponibles sur le site [www.beliris.be](http://www.beliris.be). Le budget total du projet place Royale s'élève à 6 310 000 €. Les travaux sont réalisés par Colas. Les études ont été réalisées par Sweco, West8 et Cerau.



Beliris  
SPF Mobilité et Transports  
Rue du Progrès 56  
1210 Brussel  
Belgique  
+32 2 277 31 11  
<http://www.beliris.be>

Sophie Saerens  
Porte-parole FR - Responsable  
communication  
+32 476 60 75 33  
[sophie.saerens@mobilit.fgov.be](mailto:sophie.saerens@mobilit.fgov.be)

Elien De Swaef  
Porte-parole NL - Experte en  
communication  
+32 475 85 65 77  
[elien.deswaef@mobilit.fgov.be](mailto:elien.deswaef@mobilit.fgov.be)